



Val-d'Or

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

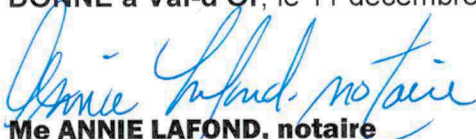
AVIS PUBLIC est donné que le conseil de ville de Val-d'Or a reçu la demande de dérogation mineure suivante :

1375, route de Saint-Philippe : demande de dérogation mineure présentée par 9390-8093 Québec inc. (Dépanneur Du Buisson), visant à fixer à 0,44 mètres carrés plutôt qu'à 0,30 mètres carrés, comme le prescrit la réglementation, le facteur multiplicatif permettant de déterminer l'aire maximale de l'enseigne autorisée à être mise en place sur le côté ouest de la marquise, le tout, sur le lot 2 999 426 du cadastre du Québec.

Le conseil de ville statuera sur cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 6 janvier 2020, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855 de la 2^e Avenue, à Val-d'Or. Dans l'éventualité où le conseil de ville acceptait cette demande de dérogation mineure, le tout serait dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Au cours de cette séance, le conseil entendra toute personne désirant s'exprimer relativement à cette demande. Toute personne peut également faire parvenir ses commentaires écrits au Service du greffe, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8, au plus tard le vendredi précédant la séance.

DONNÉ à Val-d'Or, le 11 décembre 2019.


Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière